



# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles  
Force Ouvrière de l'enseignement public

13, Rue de l'Académie 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22 – 06 20 76 11 87. FAX.: 04 91 33 55 62

[www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org) – [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

**A afficher SVP**

## **"Protocoles nationaux d'EVALUATIONS CM2 et CE1"...** **un instrument de la contre réforme DARCOS !**

Dans le cadre de sa contre-réforme de l'Enseignement Primaire, le ministre avait annoncé l'an dernier, parmi ses propositions issues du « Protocole de discussion » du 8 novembre 2007 signé par le SNUipp-FSU et le SGEN-CFDT, puis le SE-UNSA, la création de « *deux évaluations nationales témoins au CE1 et au CM2* ».

**Ces nouvelles évaluations doivent se dérouler du 19 au 23 janvier pour les élèves de CM2 et du 25 au 30 mai pour les élèves de CE1.**

Selon le ministre, elles « *permettront une évaluation régulière des acquis et du niveau des élèves* », dans le cadre de l'application des nouveaux programmes de la « réforme du Primaire ».

## **Des évaluations pour justifier la suppression de 3 000 postes d'enseignants spécialisés des RASED !**

Alors que le programme de CM2 n'est pas achevé en janvier, comme chacun le sait, c'est maintenant que les élèves de CM2 doivent subir ces "épreuves-bilan" sur l'ensemble du programme de cycle 3 !

Que cherche le ministre... si ce n'est mettre en échec artificiellement les élèves et tenter ce faisant de jeter le discrédit sur l'Ecole publique et ses maîtres ?

A l'heure où le ministre Darcos entend supprimer 3 000 postes d'enseignants spécialisés des RASED, ces évaluations voudraient justifier la prise en charge de la difficulté scolaire dans le cadre du dispositif des 60 heures d'"aide personnalisée" imposé par les décrets Darcos et de son prolongement avec les "stages de remise à niveau" pendant les vacances, en lieu et place du travail des enseignants spécialisés des RASED pendant le temps scolaire.

## **Vers l'éclatement de l'Ecole publique en Etablissements Publics d'Enseignement Primaire (E.P.E.P.)**

En annonçant que « *les données statistiques par académie et par département seront mises en ligne respectivement fin février et fin juin sur le site du ministère de l'Education* » pour « *donner aux parents toutes les informations auxquelles ils ont droit, en évitant une mise en concurrence incontrôlée des écoles* », le ministre Darcos organise la **mise en concurrence contrôlée des écoles**, préparant ainsi l'autonomie des établissements voulue par le gouvernement avec la proposition de loi instaurant les E.P.E.P.

Ces évaluations nationales que le ministère veut imposer comme "outil de pilotage du système éducatif" au plus près de chaque école et de chaque classe s'inscrivent dans la double logique de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) et des EPEP qui devraient parachever la "décentralisation"-destruction du cadre national et laïque de l'Enseignement public.

Dans le cadre de la LOLF, le "pilotage" (mise en place d'"indicateurs de performances") s'effectue au "premier euro dépensé", la logique est donc **comptable** et **dans le droit fil des "ajustements budgétaires" exigés par l'Union Européenne**. Ce "pilotage" à distance devient d'autant plus nécessaire pour le gouvernement que l'"autonomie des établissements" serait poussée à son terme avec l'instauration des E.P.E.P..

## **Evaluation des enseignants et individualisation des rémunérations**

Comment ne pas faire le lien avec la volonté clairement affichée par le ministre dans son "Document d'orientation pour définir un nouvel horizon pour l'Ecole primaire" ?

En effet, dès 2007, le ministre annonçait : "*Le résultat de ces évaluations sera communiqué aux familles. (...) Leurs constats seront rendus **publics** et permettront d'apprécier l'évolution de la réussite du système éducatif. (...) Le niveau obtenu lors de ces évaluations mais surtout les progrès accomplis par les élèves et mesurés par ces évaluations constitueront le véritable indice de réussite de la politique scolaire. Les bonnes pratiques qui aboutissent aux meilleurs résultats seront valorisées et mutualisées.*"

"L'évaluation des professeurs des écoles doit être redéfinie : pour ne plus s'attacher seulement à la méthode pédagogique de l'enseignant mais intégrer les progrès des élèves." (point 4-2)

Ainsi, l'évaluation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré devrait intégrer comme critère de "performance"... "*les progrès des élèves*"... mesurés à l'aune de ces "évaluations" nationales !

Dans la même logique, l'annonce médiatique du versement d'une "prime de 400 euros" pour les collègues concernés (pour installer le dispositif... et non confirmée à ce jour d'ailleurs !) introduirait **le salaire au mérite**, facteur de **division entre les personnels**.

Après les primes aux débutants et aux directeurs, contre l'augmentation générale des salaires en points d'indice pour tous, c'est **une tentative supplémentaire d'individualisation des rémunérations, remettant en cause le statut général de la Fonction Publique**, tous les droits et garanties qui s'y rattachent.

Contre l'individualisation des salaires, le SNUDI-FO revendique, avec la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière, l'augmentation de la valeur du point d'indice pour tous les fonctionnaires et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.

**Le SNUDI-FO s'est adressé au Ministre pour lui demander l'abandon immédiat de ces nouveaux "protocoles nationaux d'évaluations" des élèves et que soit respectée la liberté pédagogique qui garantit aux enseignants le choix des outils et des modalités de contrôle des acquis de leurs élèves.**

**Le SNUDI-FO dénonce le surcroît de travail qu'impliquerait la mise en oeuvre du dispositif de saisie des résultats pour les enseignants concernés comme pour les directeurs d'école...**

**Travailler toujours plus alors qu'on gagne toujours moins : NON MERCI !**

**Puisque le ministre persiste à imposer ce dispositif,**

**le SNUDI-FO appelle tous les collègues adjoints concernés et tous les directeurs**

**- à n'utiliser que les items de leur choix,**

**- à ne communiquer aucun résultat, ni de classe ni d'école,** sauf, évidemment, le résultat de chaque élève à ses parents,

**- à ne pas utiliser les logiciels ministériels !**

---

**TOUS EN GREVE JEUDI 29 JANVIER !**

---

**SAISISSEZ IMMEDIATEMENT LE SYNDICAT DE TOUT PROBLEME !**

*Informé du communiqué national SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUipp-FSU qui "appelle au tri sélectif... des exercices", le SNUDI-FO 13 prend contact avec le SE-UNSA et le SNUipp-FSU en regrettant que le SNUDI-FO national n'ait pas été invité à discuter de l'initiative à prendre car les menaces que font peser ces évaluations sur l'Ecole publique et notre statut national nécessitent l'action commune pour y faire échec.*